

## Note n° 99 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 11 novembre 2022

### Les 9 organisations de retraité·e·s

Réunies le 9 novembre, les 9 organisations ont constaté que les équipes, à tous les niveaux, agissent sur le pouvoir d'achat, les moyens pour la santé et l'aide à l'autonomie. Au Haut Conseil de l'Âge (HCFEA), notre intervention a pesé pour que l'avis sur le PLFSS 2023 soit négatif.

Elles confirment la nécessité d'interpeller les parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat, sur la base du communiqué national et de l'argumentaire. Les élus doivent s'expliquer sur les besoins non satisfaits pour la santé et sur le budget des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) qui régresse par rapport à l'inflation.

Les départements qui ont en face d'eux des élus dépités par la confiscation de leur rôle par une succession de 49.3, ou bien uniquement des élus RN, peuvent aller voir le préfet, représentant local du gouvernement qui met à mal la démocratie et qui est responsable de la situation dans laquelle sont de plus en plus de personnes, dont des personnes retraitées plongées dans l'insécurité énergétique et l'insécurité alimentaire et fragilisées dans les établissements de santé et les EHPAD.

L'idée de « faire un temps fort » sur Paris (montée nationale d'équipes venant des départements et conférence de presse nationale) le 17 novembre est abandonnée. Une conférence de presse nationale sera tenue, mais après le 17 novembre.

Les 9 organisations se reverront le 23 novembre, tireront le bilan des actions sur le PLFSS, décideront des initiatives futures, notamment contre la récupération, par le gouvernement via l'URSSAF, des cotisations des complémentaires retraites. Il faudra fixer la date d'une conférence de presse nationale, axée principalement sur le PLFSS 2023 et sur les questions de niveau des pensions face notamment à l'inflation.

En tout état de cause, les 9 organisations de retraité·e·s seront « avec les actifs » dans la lutte contre le recul de l'âge de départ en retraite et contre l'allongement de la durée de cotisation pour avoir une retraite à taux plein.

### Augmentation des pensions complémentaires

Le 6 octobre, six organisations de retraité·e·s (CGT, FSU, Solidaires, FGR-FP, UNRPA, LSR) ont appelé à un rassemblement devant le siège de l'Agirc-Arrco pour réclamer une revalorisation au moins égale au montant de l'inflation.

Une délégation (CGT, FSU, Solidaires, LSR) a été reçue par le Medef et des représentants d'organisations syndicales en cravate. Au nom des six organisations, la CGT a détaillé le contenu du tract, le Medef a répondu que la situation a changé depuis 1945, qu'il fallait retrouver un équilibre entre cotisants et retraités, ... que la revalorisation serait inférieure à l'inflation à 6,2 %, pas de rattrapage, mais seulement 5,12 % pour l'ensemble ... puis ils se sont tous levés pour leur réunion de CA et sont partis !

Pourtant, le total des réserves du régime s'élevait à 68 981 millions d'euros au 31 décembre 2021, somme qui représente l'équivalent de près de 10 mois de prestations, ce qui est bien supérieur à l'objectif des 6 mois de réserves. Cela incite à prévoir une suite...



## Les inégalités hommes / femmes

Selon un sondage demandé par la DREES, 70 % des personnes (80 % de femmes et 60 % d'hommes) se disent personnellement préoccupés par les inégalités entre les femmes et les hommes, au lieu de 56 % il y a un an.

Ces inégalités sont perçues comme de moins en moins acceptables : 15 % (11 % il y a un an) les jugent comme les moins acceptables, en 3<sup>e</sup> position derrière les inégalités de revenus (22 %) et les inégalités d'accès aux soins (19 %).

Pour voir l'ensemble de ce sondage, cliquer [ici](#).

## Aux États-Unis, la pension publique des retraité·e·s va augmenter de 8,7 %

**Le saviez-vous ? Une retraite par répartition existe aux États-Unis !** Mise en place en 1935 par Franklin Roosevelt dans le cadre du New Deal, elle est financée par une taxe de 12,4 % sur les salaires, gérée par la Social Security et indexée sur l'inflation depuis 1975. Elle représente la moitié des revenus des retraités tandis que l'autre moitié vient des retraites par capitalisation, qui ont subi une forte chute avec la baisse de Wall Street. Heureusement, les retraites par répartition permettent de limiter la baisse de revenu, elles vont augmenter de 8,7 % en 2023, après + 5,9 % en 2022 ! Il faut dire que l'inflation dépasse les 8 %.

**C'est incontestable, la répartition c'est plus sûr que la capitalisation : on ne confie pas sa retraite à la Bourse !**

## Retraité·e·s mobilisé·e·s le 15 octobre à Madrid

Après le 29 septembre à Paris, puis ce 15 octobre à Madrid, ce sera à Rome le 2 décembre (voir la note Unirs d'octobre).

**A Madrid**, la Coordination pour la défense du système public des pensions et d'autres mouvements de retraité·e·s, dont Intersindical, ont exigé une augmentation des pensions, une pension au moins égale à 60 % du salaire moyen, le rejet du projet de privatisation du système public de retraite.

Par sa présence le 15 octobre à Madrid, l'UNIRS Solidaires a apporté son soutien au combat de la population espagnole.



## La qualité de vie a reculé de cinq ans

L'indice du développement humain (IDH), créé il y a trente ans, prend en compte l'espérance de vie, l'éducation et le niveau de vie. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, il régresse depuis deux ans dans 9 pays sur 10 et est revenu au niveau de 2016 ! Ce recul s'explique surtout par la baisse de l'espérance de vie, tombée entre 2019 et 2021 de 73 à 71,4 ans, y compris dans les pays riches (perte de deux ans aux États-Unis). Les États européens, à la protection sociale la plus avancée, ont les meilleurs IDH, tandis que l'Afrique concentre les pays les moins avancés. L'espérance de vie est de 52,5 ans à 61 ans dans les derniers du classement (Soudan du Sud, Tchad et Niger) où le PIB par habitant est 12 fois moindre que la moyenne mondiale.

**Nous mourons plus tôt, nous sommes moins éduqués et nos revenus baissent dans le monde** à cause de la crise sanitaire, des catastrophes climatiques, de la guerre en Ukraine, ...

Pour inverser cette tendance, le rapport sur le développement humain recommande des investissements (énergies renouvelables, préparation aux pandémies), le développement de la protection sociale pour préparer les sociétés aux aléas d'un monde incertain, la fin de la baisse de l'aide au développement aux pays les plus vulnérables.

# Mobilisation à Nantes pour 78 logements de retraité-e-s

Suite de l'article publié dans la note 97 de septembre sur la mobilisation contre la fermeture de 5 domiciles collectifs réunissant 78 hébergements dédiés aux personnes âgées, plébiscités par les résidents, les familles et les personnels.

**Le groupe VYV met en avant 2 arguments pour tenter de légitimer la fermeture de ces domiciles :**

- Une gestion soi-disant déficitaire, argument réfuté par le Département.
- Les résidents, en état de santé dégradé, ne seraient pas en sécurité ... mais dans ce cas ils vont dans une structure plus médicalisée, et un autre retraité-e bénéficie à son tour d'un logement.

**Non, la vraie raison, pour VYV, c'est que ces domiciles ne sont pas suffisamment rentables.**



**La mobilisation a payé**, le département participe à hauteur de 900 000 euros par an au financement de la partie hébergement de ces domiciles, et VYV n'a pas décidé la fermeture.

**La manifestation du 17 octobre devant la Préfecture** a mobilisé 250 personnes à l'appel des organisations de retraité-e-s CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR et LSR.

**Elle a dénoncé l'État, la Préfecture et l'ARS** qui refusent de donner aux établissements pour personnes âgées les moyens de fonctionner dans de bonnes conditions.

**Elle a accusé l'ARS** qui n'a autorisé aucune ouverture d'EHPAD public, aucune ouverture de lits depuis plus de 4 ans, qui refuse de financer le personnel médical en dehors des EHPAD.

**Le refus des gouvernements successifs de donner aux EHPAD les moyens d'accueillir les résidents**, a pour conséquence de fermer des lits dans la plupart des EHPAD du département, faute de personnel.

**Pour voir les photos**, cliquer [ici](#).  
**Et les vidéos de la presse locale**, cliquer [ici](#) et [ici](#).

## Pandémie : surmortalité des retraité-e-s

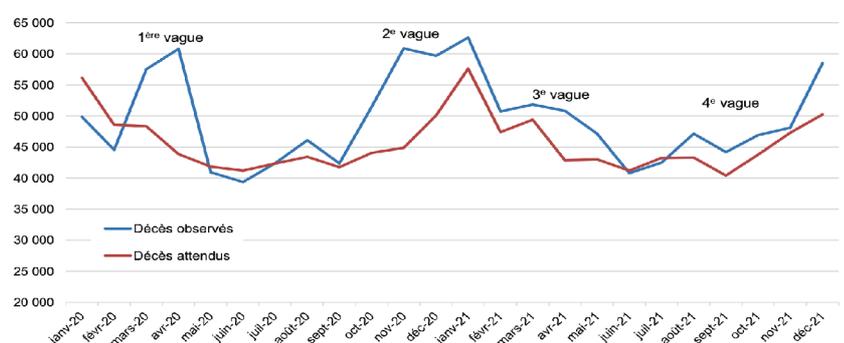
**La pandémie Covid-19 a augmenté le nombre de décès** en 2020, 2021 et début 2022 et a diminué le nombre de pensions qui auraient dû être versées en l'absence de pandémie.

Parmi les personnes de 60 ans et plus, 49 000 retraité-e-s de droit direct sont décédés en 2020 et 41 000 en 2021 alors qu'ils seraient encore en vie au 1<sup>er</sup> janvier 2022 en l'absence d'épidémie. Les décès correspondent aux phases de la pandémie : la première en mars et avril 2020, la seconde d'octobre 2020 à janvier 2021, la troisième en avril et mai 2021 et la quatrième d'août à décembre 2021.

A ce jour, 157 429 personnes sont décédées de la covid. Les retraité-e-s représentent la majorité des décès. La mortalité des moins de 40 ans pour les années 2020 et 2021 est inférieure à celle de 2019. Celle des 40-64 ans est très légèrement supérieure.

**Pour en savoir plus**, cliquer [ici](#).

### Répartition des décès observés et attendus des retraité-e-s

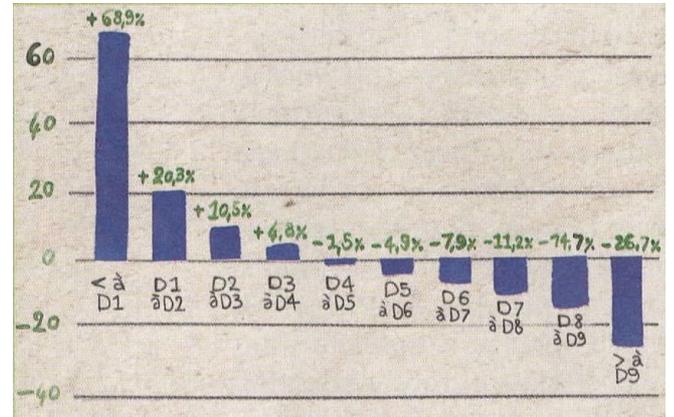


# Le système de retraite réduit les inégalités

Pour les personnes parties en retraite en 2013, pour mesurer l'évolution du niveau de vie entre 2010 (en activité, c'est-à-dire au travail ou au chômage) et 2016 (en retraite), les personnes ont été séparées en 10 déciles, depuis les 10 % les plus pauvres jusqu'aux 10 % les plus riches. Décile inférieur à D1 : les 10 % les plus pauvres ; Décile de D1 à D2 : les 10 % un peu plus riches ; ... supérieur à D9 : les 10 % les plus riches.

**En moyenne, le départ en retraite diminue le niveau de vie de 7,9 %**, mais les plus modestes, dont la plupart ne travaillent plus avant de partir en retraite, voient leur niveau de vie augmenter de 68,9 % (décile inférieur à D1). Le décile suivant, D1 à D2, progresse aussi de 20,3 %. Puis la progression diminue, puis le niveau de vie diminue pour le décile D4 à D5 (-2,5 %), puis il diminue de plus en plus jusqu'à -26,7 % pour les plus riches.

**Notre système de retraite diminue les inégalités !**



## La ponction des pensions par la CSG a rejoint la vignette des vieux

En 1956, apparaît la vignette automobile présentée par le gouvernement de l'époque pour alimenter les finances publiques et garantir un revenu minimum à toutes les personnes de plus de 65 ans, d'où son surnom, la « vignette des vieux ». Les finances publiques se sont mieux portées, mais **la seule couleur que les vieux ont vu, c'est celle de la vignette sur les parebrises...**

**Plus près de nous, même méthode, mêmes effets.** Le 28 septembre 2017, la députée LREM de la Somme Barbara Pompili répond aux manifestant-e-s qui protestent contre l'augmentation de 25 % de la CSG des retraité-e-s : « *Il est vrai que l'on demande un petit effort à une catégorie de retraités. Il s'agit de 15 euros par mois pour des gens qui ont un revenu et qui peuvent se le permettre [...]. On demande de faire un effort car d'autres catégories de la population, les jeunes notamment n'ont pas la chance qu'ils ont* ».

**À quoi a servi cet appel à la solidarité intergénérationnelle ?** Où sont passés les 4,5 milliards d'euros pris chaque année aux retraité-e-s, près de 23 milliards en 5 ans ?

Certainement pas aux jeunes, aux enfants victimes de la bronchiolite évacués de l'Ile-de-France à cause de la suppression de lits, du manque de médecins et de personnels soignants. Certainement pas à la revalorisation des APL pour les étudiants...

**Un réel pacte de solidarité santé intergénérationnel doit être mis en place, financé par l'impôt sur la fortune et la taxation des sur-profits de guerres.** En France, les cinq cents plus grandes fortunes sont passées, entre 2010 et 2022, de 200 milliards à 1000 milliards, soit deux fois plus que tout ce que possèdent les 50 % les plus pauvres.

Le total de l'impôt sur le revenu de ces cinq cents fortunes représente moins de 5 % de cet enrichissement de 800 milliards. Avec une imposition exceptionnelle et raisonnable de 50 % sur cet enrichissement, le gouvernement français récupérerait 400 milliards d'euros, près de 90 fois plus qu'en taxant les retraité-e-s !

**Mais il ne faudrait plus que l'objectif politique soit d'enrichir toujours plus les plus riches...**

